PARTHENAY DE BRETAGNE
Pour y vivre

Le magazine d'information municipal - **Août 2019**

PORTRAIT
Des Parthenaisiens au marathon du Mont-Saint-Michel

DOSSIER
3ème lieu : restitution du questionnaire

VIE QUOTIDIENNE
Des commerces proches de nous

WWW.MAIRIE-PARTHENAY35.COM

3 Édito

4 Conseils municipaux
- Synthèse des délibérations

6 Rétrospective

7 Vie municipale
- Élections européennes
- Skate-park
- Fibre optique
- Intercommunalité
- Dispositif sortir

10 Dossier
- Restitution de l'enquête du 3ème lieu
- Service civique

13 Cadre de vie
- La coulée verte
- Mon idée
- L'Assiette Gourmande
- La Gourmandine
- Doigtonic
- Le Ty Marché

16 Des Parthenaisiens
- Aventure sportive
- Des jeunes qui s'investissent

17 Vie associative
- ADLTA
- Anciens Combattants
- APE la Fontaine
- Crapautins
- P'tits Kids
- Parthe'nez du vin
- Systema
- P2B Badminton

21 Centre de Loisirs

22 Jeunesse
- MJC
- CMJ

Félicitations à :

- Mathilde et Marc-Antoine SAUVAGE, le 18 mai 2019
- Sabrina LEVACHER et Emilien DELAHAIE, le 22 juin 2019

Bienvenue à :

- Lyam AURELLE, le 5 avril 2019
- Ilyes DELACROIX, le 8 avril 2019
- Léonard GRALL GIRARDET, le 26 avril 2019
- Arya BOUDANT, le 3 mai 2019
- Léana GUÉZINGAR, le 4 mai 2019
- Inès GUYON, le 23 mai 2019
- Tom LE LAIRRE, le 4 juillet 2019
- Elsa LE MAUFF, le 11 Juillet 2019
- Nassim HABTI, le 12 Juillet 2019

INFOS PRATIQUES

Permanence des Élus

Le samedi matin de 9h30 à 11h30
de préférence sur RDV

Coordonnées

Alain Froger
afroger.mairie.par@orange.fr
Khalil Bettal
kbettal.mairie.par@orange.fr
Gwénola Rivoal
grivoal.mairie.par@orange.fr
Béatrice Millet
bmillet.mairie.par@orange.fr

Edité par la Commune de Parthenay de Bretagne
Tirage : 730 exemplaires
Responsable de la publication : Alain Froger
Conception, impression : Sté RECTO VERSO (35)

Chères Parthenaisiennes, chers Parthenaisiens,

C'est la dernière fois que je m'exprime dans notre bulletin municipal. En effet, comme vous le savez, les élections municipales approchent, et je ne sollicite pas un second mandat de maire.

Parthenaysien depuis 23 ans, cela fera 19 ans que j'y exerce des fonctions électives. J'ai été 7 années durant conseiller municipal, puis 6 ans 1er adjoint au maire et enfin maire depuis 2014.

L'engagement municipal est intense. J'ai appris, j'ai donné, j'ai été heureux de vous servir et de pouvoir entreprendre, avec mon équipe, pour notre communauté de vie, même si, de temps en temps, le chemin d'un projet, de sa genèse à sa réalisation, est semé de quelques obstacles, administratifs mais aussi humains.

J'ai toujours aimé entreprendre et, avec Michel LORANT, notre ancien maire, nous avons pu le faire ensemble. Ces 19 dernières années auront vu se construire à Parthenay de Bretagne, 2 extensions de l'école, celle du réfectoire et du vestiaire de foot, la salle communale, l'aménagement du bourg, l'aire de loisirs de La Perrière, l'atelier communal, les bureaux de la mairie ; et plus récemment, la salle des sports, l'église, le lotissement communal et la coulée verte ; aujourd'hui la médiathèque. Toutes ces réalisations ont accompagné la venue de nouveaux habitants. Nous étions moins de 600 en 1996, plus de 1600 en 2016 !

Notre commune a donc bien changé tout comme quelques-unes de ses modalités de gestion et de gouvernance. En effet, depuis quelques temps, un certain nombre de compétences communales ont été transférées à Rennes Métropole et notre commune, comme toutes les communes de France, doit aussi composer depuis quelques années avec la baisse des dotations de l'Etat. Pour autant, grâce à notre gestion rigoureuse des deniers de la commune, nous avons pu dégager un excédent de fonctionnement pour rembourser nos emprunts et continuer à investir tout en modérant l'augmentation des impôts directs.

Des évolutions, une ville qui grandit, de nouvelles contraintes, et pourtant, nous avons respecté nos engagements, réalisé le programme municipal pour lequel nous avons été élus en 2014. Sur 66 actions décrites, près de 90% ont été conduites. Nous avons même été au-delà avec le projet de médiathèque. « Le Parth'Âges », tel est son nom, est bien le reflet de ce que nous avons voulu construire avec vous et pour vous, en vous consultant. Un 3ème lieu de lien social où beaucoup d'entre vous, toutes générations confondues, pourront partager de bons et beaux moments ensemble.

Je veux remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce mandat, le personnel qui oeuvre tous les jours pour le service public mais aussi l'équipe municipale dont ceux qui ont fait le choix de continuer l'engagement de vous servir.

Après tant de travail réalisé, je quitterai la vie d'élu sans regret. J'ai voulu, avec mes collègues élus, faire profiter les habitants de notre jolie commune de mon expérience, en donnant le meilleur de moi-même pour bien vivre ensemble à Parthenay de Bretagne.

Synthèse des délibérations

LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIT À LA MAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE, ALAIN FROGER

Conseil du 5 mars 2019

PLUI, Plan Local d'Urbanisme Inter communal : avis favorable assorti des remarques suivantes : sortir les bassins tampons des zones urbanisées ; instituer un dispositif de compensation des terres agricoles ; le PLUi prévoit bien des augmentations d'habitants mais rien concernant les infrastructures - droit de préemption à instituer sur toutes les zones 1 et 2 AU. 10 voix pour et une abstention.

Conseil du 25 mars 2019

Lotissement communal du Pré Vert :

• Approbation du compte de gestion ; 12 voix pour, 1 abstention.

• Affectation du résultat : 295.000€ au budget principal ; 12 voix pour, 1 abstention.

• Vote du budget primitif et clôture du budget annexe à l'unanimité.

• Vente du lot 3 à l'initiative du propriétaire : Clause anti spéculative levée à l'unanimité.

ZA du Placis de La Touche :

• Approbation du compte administratif ; 10 voix pour, 1 abstention.

• Approbation du compte de gestion ; 12 voix pour, 1 abstention.

• Vote du budget primitif 2019 à l'unanimité.

Budget principal :

• Approbation du compte administratif ; 10 voix pour, 1 abstention.

• Approbation du compte de gestion ; 12 voix pour, 1 abstention.

• Affectation du résultat : En fonctionnement 219 384.56€ reporté pour 180.000€ en investissement et 39 384.56€ sur le budget de fonctionnement 2019. En investissement, 319 701.32€ reporté sur le budget d'investissement 2019.

• Fixation des taux d'imposition 2019 : hausse de 1% ; 10 voix pour, 2 contre, 1 abstention.

• Dotations et subventions à l'école publique primaire : 15 634€ en dépenses de fonctionnement et 8 300€ pour les dépenses d'investissement ; 10 voix pour, 2 abstentions, 1 contre.

• Attribution des subventions aux associations ; 11 voix pour et 2 abstentions pour un montant au total de 4 869€.

• Participation financière à l'accueil de loisirs avec les Francas : 26 394€ à l'unanimité.

• Participation financière avec la Fédération Régionale des MJC : 35 190.72€ pour le poste de coordinateur et 1500€ pour les frais de gestion ; à l'unanimité.

• Fixation du coût du séjour MJC à 200€ ; à l'unanimité.

• Convention séjour MJC avec la commune de Clayes : participation de 100€ à l'unanimité.

• Vote du budget de fonctionnement 2019 : 1384 422.56€ pour la section de fonctionnement et à 1 249 674.32€ pour la section d'investissement ; 12 voix pour, 1 contre.

Mise à disposition d'un taille haies multifonctions ; à l'unanimité.

Conditions d'occupation de la médiathèque ; à l'unanimité.

Vœu concernant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ; à l'unanimité.

Conseil du 30 avril 2019

• **Pumptrack :** proposé en remplacement du skate park, le « pumptrack » est refusé par 8 voix contre, 4 pour et 2 abstentions.

• **Rénovation thermique MJC :** sollicitation de l'Etat via la dotation de soutien à l'investissement (DSIL) pour un montant de 16 965.20€ HT correspondant au remplacement de fenêtres et portes simple vitrage.

• **Acquisition de jeux dans la coulée verte :** le conseil valide à l'unanimité le devis d'Arbor'Ethique pour un montant de 10 743.55€ HT.

• **Rénovation du terrain d'honneur de football :** à la demande de l'ASPB Foot, Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord de principe.

• **Plan de déplacement urbain (PDU) de la Métropole Rennaise 2019-2030:**

Le conseil municipal déplore l'insuffisance de solutions liées aux infrastructures routières, le manque de stationnement aux portes de Rennes et aux différents terminus du métro; l'absence de collaboration entre la Métropole, l'Etat et la Région en vue de diminuer la congestion du trafic ; que les entreprises ne soient pas intégrées dans la conception de ce PDU.

Le conseil municipal souhaite : qu'une étude de la gratuité des transports en commun à l'échelle du périmètre des 43 communes de la métropole soit réalisée, une offre de transports adaptée aux horaires contraints domicile-travail ; la création de pistes cyclables sécurisées, notamment vers Clayes et Pacé ; qu'une étude de faisabilité du prolongement de la ligne a du métro vers Pacé soit réalisée.

11 abstentions, 2 contre et 1 pour.

• **Rapport d'activité relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement.**

• **Rapport d'activité 2018 du SYRENOR.**

• **Lotissement communal du Pré Vert :** levée de la clause anti spéculative pour la vente du lot 26 à l'unanimité à l'initiative du propriétaire.

Conseil du 4 juin 2019

• **Skate Park :** choix du matériel, du fournisseur pour une valeur de 19 400€ HT et validation de son emplacement à l'unanimité.

• **Achat d'un système d'arrosage** sur châssis remorque pour une valeur de 4 950€ HT; à 13 voix pour et une abstention.

• **Convention PAYFIP :** obligation d'offrir aux usagers des services communaux un paiement par carte en ligne ; 7 abstentions, 6 voix pour, 1 contre.

• **Construction des clôtures :** déjà soumises à déclaration préalable en périmètre de protection d'un secteur sauvegardé, autour de l'église, les clôtures feront l'objet d'une autorisation d'urbanisme en zones U et AU ; 9 voix pour, 5 abstentions.

• **Nom de la médiathèque :** choix du nom retenu par la majorité de la commission extra-municipale, «Le Parth'Âges» ; 9 voix pour, 2 abstentions, autre nom proposé.

• **Recensement de la population :** afin de mener l'enquête de recensement début 2020, à l'unanimité, le conseil autorise le maire à désigner un coordonnateur communal et ses deux suppléants ; à recruter par contrat 3 agents recenseurs, rémunération fixée selon barème joint et crédits prévus au budget.

Conseil du 1er juillet 2019

• **Révision des tarifs :** 5 voix pour une augmentation de 1%, 5 voix pour une augmentation seulement de la restauration scolaire. Pas d'augmentation du tout, 1 voix, 1 abstention. La voix du maire en cas d'égalité étant prépondérante, il est retenu une augmentation pour le restaurant scolaire de 1% et pas d'augmentation pour la garderie.

• **Achat d'un mini tracteur** pour une valeur de 14 490€ + 864€ d'option HT, à l'unanimité.

• **Toiture de la mairie :** choix de conserver la cheminée sud à 5 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions. Lancement de l'appel d'offre selon des critères du règlement de consultation utilisés pour la médiathèque, 11 voix pour et une abstention.

• **Tableau des effectifs** suite à la titularisation d'un agent et la diminution du nombre d'heures travaillé à la demande d'un autre agent, à l'unanimité.

• **Servitude de passage** sur parcelles communales, 11 voix pour et une abstention.

• **PEDT,** plan éducatif territorial 2019, à l'unanimité.

• **Métropole :** accord local pour augmenter le nombre de représentants au conseil communautaire, 9 voix contre, 3 abstentions.

Toutes les délibérations sont consultables sur le site :
www.mairie-parthenay35.com
rubrique Mairie/Conseil municipal

Fête de l'école

Concert

Repas du CCAS

Fleurissement 2019

Investissement 2019

Projet médiathèque

Élections Européennes

Contrairement à ce qu'ont prédit les sondages et les médias, les Français se sont déplacés pour voter lors des dernières élections européennes, qui ont eu lieu le 26 mai 2019 : 50,4% de participation. Les Parthenaisiens ont fait encore mieux : **55,42% de participation** (En Bretagne le taux de participation était de 54,97%). Une fois de plus, les Parthenaisiens ont démontré leur engagement citoyen.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Europe écologie /EELV
23,87% 148 voix

Renaissance / LREM Modem Agir
21,94% 136 voix

Prenez le pouvoir / RN
13,06% 81 voix

Envie d'Europe écologique et sociale / PS-PB-ND
8,55% 53 voix

La France insoumise
7,74% 48 voix

Liste citoyenne du printemps européen / Benoît Hamon
5,81% 36 voix

Union de la droite et du centre / LR
4,03% 25 voix

Le courage de défendre les Français / DLF
3,71% 23 voix

Urgence écologie – Génération écologie
2,10% 13 voix

LES JEUNES AURONT LEUR SKATE-PARK

A l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes, ce projet a été travaillé pendant plus de 3 ans. Un groupe de jeunes a commencé à y réfléchir dès février 2016. Une fois, les structures choisies par les jeunes, il fallait trouver un endroit qui soit à la fois central (question de mobilité) et qui ne provoque pas de nuisances (notion du vivre ensemble). Plusieurs ont été étudiés. Après plusieurs séances du CMJ, plusieurs commissions, deux passages au conseil municipal et une réunion publique, un lieu a été choisi. Ce sera entre le terrain de foot et le City – Stade. Ce qui fera de cet espace, un grand pôle sportif.

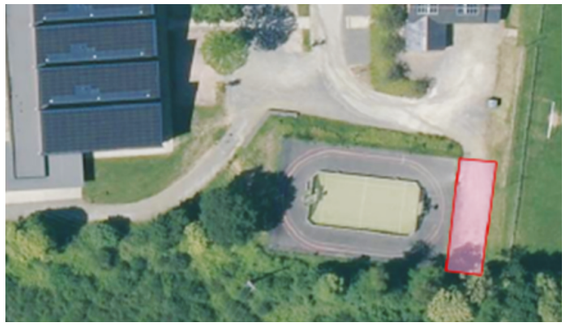

La fibre optique arrive chez vous !

LA FIBRE ARRIVE À PARTHENAY DE BRETAGNE ET NOTRE COMMUNE VA DÉSORMAIS PASSER DANS LE MONDE DU TRÈS HAUT DÉBIT.

PHASE 1 DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE PAR ORANGE

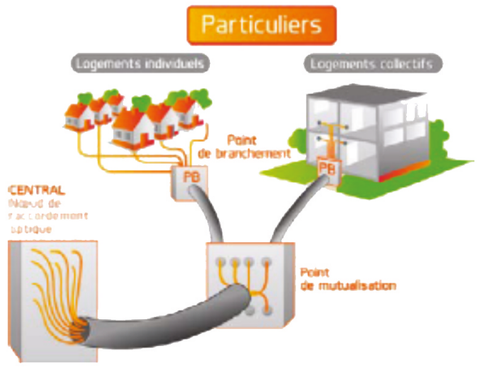

C'est le fournisseur Orange, sur ses fonds propres, qui a été désigné par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications et des Postes) pour déployer la fibre optique sur le territoire de Parthenay de Bretagne. Les réseaux sont déployés dans les infrastructures souterraines existantes, vers des armoires de câblage extérieures.

Les différents fournisseurs d'accès à internet peuvent ensuite se connecter à l'armoire, afin de proposer leurs forfaits aux Parthenaisiens, comme le permet la règle de la libre-concurrence.

PHASE 2 COMMERCIALISATION ET RACCORDEMENT DANS LES MAISONS ET APPARTEMENTS À LA FIBRE PAR TOUS LES OPÉRATEURS

Raccordement : mode emploi

Avant de penser à vous raccorder à la fibre optique, pensez d'abord à tester votre éligibilité. En faisant ce test, vous saurez si votre quartier est raccordé, ou bien si les travaux de raccordement sont en cours. Pour cela, il vous suffit d'indiquer votre numéro de téléphone fixe ou votre adresse exacte sur le site de l'opérateur de votre choix.

Vous vivez en pavillon

Vous pouvez le raccorder en souscrivant à l'offre commerciale, que vous aurez choisie, lorsque la fibre est déployée dans votre rue.

Vous vivez en collectif

Pour que votre appartement puisse être raccordé à la fibre, c'est au bailleur, à la copropriété ou au «syndic» de l'immeuble de rentrer en contact avec Orange. Lorsque la fibre est dans l'immeuble, les locataires et propriétaires peuvent alors contacter l'opérateur de leur choix pour s'abonner au très haut débit.

Quand ?

Les 1ers clients éligibles courant 1er trimestre 2020

La fibre optique c'est quoi ?

Une fibre optique est un fil en verre ou en plastique très fin qui a la propriété d'être un conducteur de lumière, et sert dans la transmission de données.

D'un point de vue technique, la fibre est capable d'acheminer des débits considérables, environ 100 fois plus élevés que le réseau ADSL actuel. D'un point de vue pratique, les nouveaux réseaux en fibre optique permettent de bénéficier des services d'accès à internet et d'offres multi-services, avec une meilleure qualité et des conditions plus confortables.

Voici quelques exemples d'usages favorisés par la fibre optique :

- Travailler depuis le domicile et envoyer des pièces jointes et des fichiers volumineux en quelques secondes,
- Sauvegarder et envoyer des fichiers volumineux vers le cloud en quelques minutes,
- Télécharger des vidéos à la demande et des morceaux de musique en un instant,
- Jouer sur internet en multi-joueurs avec une réactivité instantanée,
- Exploiter pleinement le potentiel de la Haute Définition, avec une fluidité totale des images (sans compression ni pixellisation).

Intercommunalité

TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM)

La compétence «élimination et valorisation des déchets» a été transférée à Rennes Métropole le 1er janvier 2001. La TEOM a été instituée par délibération du conseil communautaire le 29 septembre 2000. Chaque foyer verse à Rennes Métropole une taxe dite «d'enlèvement des ordures ménagères». Pour ce faire, à l'instar des autres impôts locaux, la Métropole vote chaque année un taux d'imposition.

En 2000, le territoire de Rennes Métropole **obtient une mesure dérogatoire** pour appliquer des taux différenciés allant de **5,66% à 14,30%**, du fait des écarts de valeurs locatives moyennes entre les communes. Depuis 2015, le mécanisme de lissage étant terminé, les taux différenciés par commune ne semblent plus se justifier, dans la mesure où il n'y a pas de différence de service. Or, la Métropole a continué d'appliquer ces taux différenciés. Concrètement aujourd'hui, avec l'évolution des valeurs locatives, les habitants de certaines communes payent leur TEOM plus cher que d'autres, alors que le service est le même.

Commune	Poids de déchets en Kg par an et par habitant	Taxe TEOM 2018	taxe si application du taux 5.69
Le Verger	139 kg	139 €	63 €
Parthenay de Bretagne	**153 kg**	**132 €**	**84 €**
Cesson-Sévigné	201 kg	90 €	120 €
Pacé	180 kg	103 €	112 €
Rennes	207 kg	124 €	126 €
Saint-Grégoire	214 kg	87 €	119 €
Montgermont	201 kg	110 €	120 €

C'est le cas de Parthenay de Bretagne :

Notre commune, avec Le Verger, a le taux le plus élevé de la Métropole: **14,30 %**, alors que nous avons un poids des déchets par habitant très bas. Si la Métropole applique un taux unique de **5,69 %**, la TEOM moyenne passe de 132€ à seulement 84€.

C'est pour corriger cette iniquité que le conseil municipal a voté un vœu, demandant à la Métropole d'appliquer un taux unique dès l'année en cours.

La Métropole a lancé une réflexion sur l'avenir de la TEOM, la commune participe au groupe de travail « Financement de la compétence déchets ».

Dispositif Sortir

À partir du 1er juillet , le support du dispositif Sortir ! change: il s'intégrera à la carte Korrigo services.

La commune de Parthenay de Bretagne adhère depuis 2012 au dispositif Sortir ! Il concerne aujourd'hui 51 bénéficiaires. Véritable pass, il donne accès à prix réduit à différentes activités sportives, culturelles et de loisirs. Vous pouvez faire la demande auprès de l'accueil de la mairie.

Et la carte Korrigo services c'est quoi ? C'est la carte qui permet de charger vos titres de transports en commun, mais aussi de profiter d'avantages client chez les partenaires du réseau STAR. A terme, l'accès à divers équipements publics sera facilité.

Vous pouvez vous procurer cette carte :

- En ligne sur www.star.fr rubrique « Mon compte/Boutique en ligne »
- En téléchargeant le formulaire de demande de carte Korrigo Services sur www.star.fr et en le retournant par courrier
- En vous rendant dans l'une des agences STAR.

Projet médiathèque 3ème lieu

Menée par Malvina et Amélie, entre janvier et avril 2019 auprès de Parthenaisiens en vue de la mise en place d'un projet culture. Plus de 200 personnes (adultes et jeunes) ont pris part à cette enquête.

CE QU'EN PENSENT LES ADULTES...

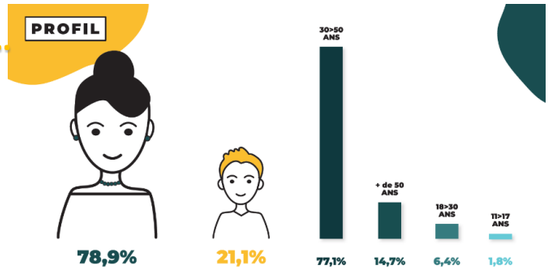

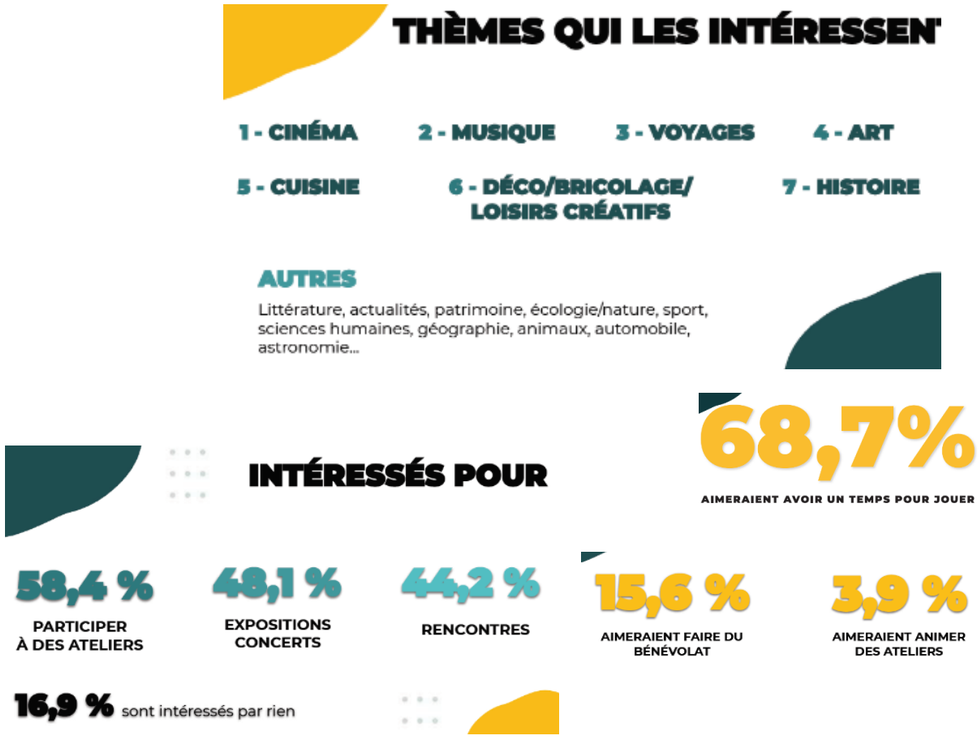

Restitution de l'enquête

CE QU'EN PENSENT LES JEUNES...

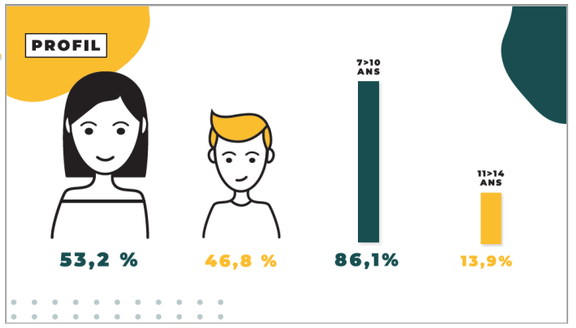

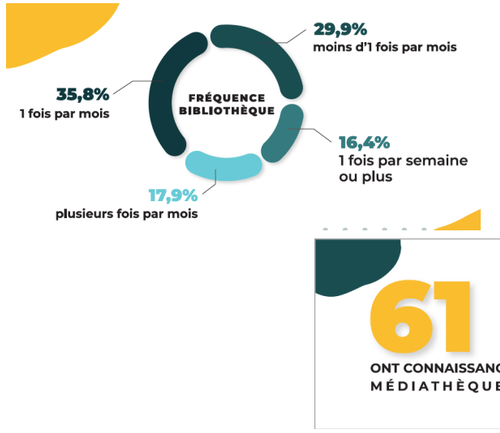

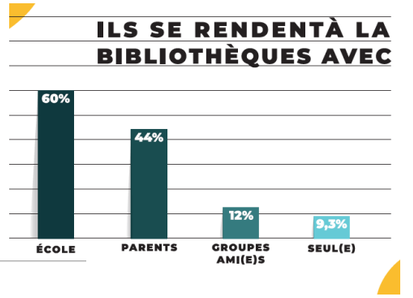

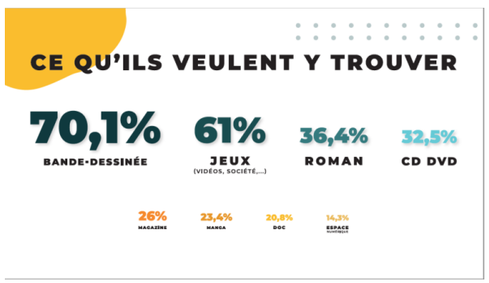

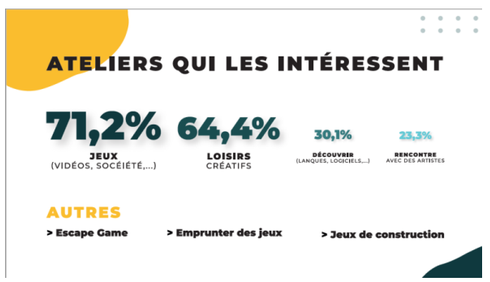

Le 3éme lieu a désormais un nom

Dans le cadre de cette enquête, les Parthenaisiens ont été sollicité afin de proposer un nom pour ce 3ème lieu. A l'issue de l'enquête, plus de 30 noms ont été proposés. Le groupe de travail, en a pris 3, qu'il a soumis au conseil municipal qui a choisi :

Le Parth'Âges

Le service civique : une opportunité pour les jeunes, une chance pour Parthenay de Bretagne

Nous venons de présenter la restitution des deux questionnaires élaborés par Amélie Ruellan et Malvina Gilbert ; l'occasion de les découvrir, mais surtout de faire un éclairage sur le service civique.
Le service civique s'adresse aux jeunes de 16 et 25 ans (30 ans pour les jeunes en situation de handicap), et permet, sans avoir de diplômes précis, de s'engager pour des missions au sein d'une association, d'une collectivité etc.
Plus d'infos sur : https://www.service-civique.gouv.fr

Amélie est arrivée à Rennes pour ses études et est diplômée en tant que graphiste : « ***Je n'étais pas prête à me lancer dans la vie active, j'ai donc choisi de faire un service civique pour avoir un aperçu du monde du travail et acquérir plus de maturité professionnelle. J'ai eu aussi l'envie de m'engager dans une mission dans le domaine de la culture pour me rendre utile et aider à développer un projet. J'ai choisi de faire mon service civique à Parthenay de Bretagne car le projet d'une médiathèque 3ème lieu m'a beaucoup intéressé. J'ai pu apprendre et découvrir de nouvelles compétences au contact de différents publics.*** »

Malvina, quant à elle, s'installait tout juste à Rennes et est diplômée d'un DUT information et communication : « ***Suite à l'obtention de mon diplôme, je ne voulais pas continuer tout de suite les études et je ne savais pas encore dans quel domaine je voulais travailler (si ce n'est celui de la culture) ; j'ai donc opté pour un service civique. J'ai pu apprendre beaucoup de choses sur la gestion d'une bibliothèque et d'un troisième lieu et, grâce à mon binôme, j'ai acquis des compétences que je n'avais pas auparavant. Ces six mois m'ont également beaucoup fait gagner en maturité puisque j'ai pu mettre un pied dans le monde du travail. Aujourd'hui, le service civique m'a aidé à savoir ce que je voulais faire et je me suis donc inscrite à une formation régie techniques de spectacles.*** »

Leurs conseils pour une mission réussie ? Pour Amélie : « ***S'engager, profiter et expérimenter. C'est l'occasion d'essayer différents choses/activités et de faire une coupure avant de reprendre des études ou de trouver un emploi. Un service civique sert de tremplin et c'est une expérience très enrichissante.*** » Et pour Malvina : « ***Choisir une mission qui vous correspond et de s'impliquer à 100 % dedans. Apprenez autant de choses que vous le pourrez et apprenez aussi de vos erreurs en discutant et en analysant.*** »

Nous remercions aussi Corentin, Pierre-Gauthier et Galaad pour leur investissement dans leur mission de service civique : anti-gaspi au restaurant scolaire et codage.

Cabane à dons

Les 5 volontaires ont participé à la création et à la mise en place de la cabane à dons, dans l'espace vert près de la mairie.

La commune souhaite continuer à collaborer avec des services civiques dans les années à venir (anti gaspi, codage et vie numérique…).

Un été à la coulée verte

Une des grandes fiertés de ce mandat est surement l'aboutissement de l'aménagement de la coulée verte au Sud de la Mairie. C'est Mari LE FEUNTEUN, conseillère municipale déléguée à l'aménagement, qui, à côté de son action dans le cadre de PLUI et du lotissement du Pré Vert, a mené ce chantier.
Elle nous raconte ce projet dont elle est très fière.

Cet espace naturel, calme et verdoyant a eu un franc succès dès son ouverture en 2015. On y rencontre, promeneurs, riverains, ou simples passants allant vers la mairie ou le bus.

Ce poumon vert de la commune est occupé :

Au Nord des boucs une partie de l'année, les jardins familiaux qui ont pu s'agrandir à l'Ouest. Au centre des jeux pour enfants et un parcours de trois agrès sportifs et au sud un platelage en bois pour pouvoir rejoindre l'étang de la Perrière même en hiver.

Cet espace ne s'est pas créé en un claquement de doigts.
En effet, il aura fallu du temps pour remodeler certaines zones pour la gestion des eaux pluviales qui ont été étudiée en parallèle du lotissement du Pré Vert, créer les chemins de traverse et installer les ponts, clôturer l'éco-pâturage, choisir les arbres formant l'arboretum et planter les arbustes du labyrinthe naturel à côté des premiers jeux installés en 2018.

Ensuite, en observant les enfants et leurs déplacements, nous avons imaginé l'aménagement de ce lieu et rechercher des entreprises pouvant répondre au cahier des charges de la coulée verte et aux assistantes maternelles qui souhaitaient des jeux pour les tout petits.

A l'instar des autres projets du mandat, la municipalité a engagé un chantier participatif auprès des parthenaisiens le 20 février afin de confectionner un tunnel et une cabane en osier vivant afin que tout le monde puisse s'impliquer à son niveau. Valérie Robichon, créatrice de l'entreprise « Un brin de nature » et vannière de métier a piloté cette étape.

Au début de l'été les derniers jeux ont été installés :
Une structure petite enfance avec un toboggan ; une balustre pour circuler en toute sécurité au dessus de la buse, mais aussi des jeux en bois pour travailler leur équilibre, ainsi qu'un troisième banc à l'ombre des majestueux chênes.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Mordellaise Arbor'Ethique, qui est spécialisée dans le travail des bois locaux issus de forêts gérées durablement et teintés avec des matières naturelles ou bio.
Sabrina Rapp, la créatrice de cette entreprise a mis tout son savoir-faire au service du projet municipal en créant du mobilier sur mesure, sain, fiable et adapté à la petite enfance et précise qu'une bonne partie du bois utilisé provient directement de la scierie parthenaisienne Desaize.

Ce projet, comme beaucoup d'autres de ce mandat, a répondu à trois critères du développement durable : Des matériaux et du savoir faire local, le coût le moins onéreux possible et surtout la création d'un espace éco-social exceptionnel où tous les parthenaisiens peuvent se rencontrer tous les jours.

Les commerces de la commune, éléments essentiels de la proximité

A PARTHENAY DE BRETAGNE, NOUS COMPTONS 5 COMMERCES

Mon idée : le bar - tabac

Delphine Maurais, qui a repris en 2009 le bar – tabac, a développé son commerce pour bien répondre aux besoins des parthenaisiens. En plus du bar – tabac, Delphine propose : la presse, les jeux : Euromillions, Loto…, point relais CMB pour des retraits de 20 à 100€, timbres fiscaux, passeports, amendes, timbres postaux, Le service Keolis : tickets de bus, recharge carte Korrigo, point mondial relay. Vous y trouvez aussi de la petite épicerie, notamment le pain le lundi matin et pendant la fermeture de la boulangerie.

Ouvert : du lundi au samedi 7h00 à 20h00
Dimanche : 8h00-14h00.
Fermé le jeudi après-midi
Tél. 02 99 69 98 33

L'Assiette Gourmande : le restaurant

Sandrine QUENEUTTE et Stéphane BOUVIER ont pris les commandes du restaurant le 1er septembre 2014.

Ils vous proposent le midi du lundi au vendredi un menu à 11.50€ et le mardi soir des pizzas à emporter.

Il est possible de réserver pour un groupe de 15.personnes le week-end.

Nouveau : installation d'un four à pain à l'ancienne pour divers préparation : pâté campagne, viandes, poissons et quelques desserts.

Sandrine et Stéphane propose des plats fait maison et collaborent avec la boulangerie, le maraîcher, les éleveurs et producteurs locaux.

Ouvert : lundi, mercredi et vendredi de 8h00 à 15h30
Mardi de 8 h00 à 21h00
Jeudi de 8h00 à18h30
Week-end sur réservation
Tél : 02 99 69 52 05

La Gourmandine : la boulangerie

Repris par Morgane et Thierry Verdys en juin 2013. Leur boulangerie fait partie aujourd'hui des « institutions » commerciales de la commune, qui fait le bonheur des parthenaisiens grands & petits. Mais pas seulement, car la notoriété et la qualité de leurs produits attirent les habitants des communes voisines.

Au-delà de la proximité et la qualité, nous y trouvons aussi de la créativité et de l'innovation

Ouverte du mardi au samedi de 7 h à 13 h 30 et de 15 h 30 à 20h, le dimanche de 7 à 13 h 30. Tél. 02 99 69 13 82.

Doigtonic : le salon de coiffure

Florence offre depuis presque 15 ans, un service de qualité dans un cadre accueillant, allant de la coiffure mixte homme, femme et enfants, aux spécialités : mèches, couleurs, coiffures des mariés

Ouvert : Mardi 9h – 12h & 14h – 18h30
Du mercredi au vendredi de 9h à 12h et de 14h-19h,
Le samedi journée continue 9h- 16h
Tél 02 99 69 14 14

Le Ty Marché : l'épicerie

Le 6 juillet dernier, Patrice a invité les Parthenaisiens à souffler la 1ère bougie du Ty Marché. Parthenaisiens qui n'ont pas manqué de le féliciter pour la fraicheur et la qualité de ces produits :
Fruits & légumes, viande sous vide, des poulets, des œufs, de la confiture, du miel, de la glace de ferme… tous ces produits, proviennent de l'agriculture raisonnée, des circuits courts et aussi du bio.

Ouvert : Mardi, mercredi et samedi de 10h – 12h30 et
15h30 -19h30 Jeudi et vendredi 15h30 – 19h30,
Dimanche 9h – 12h30
Tél 06 78 86 15 02

Aventure Sportive

MARATHON DU MONT ST MICHEL

Après deux mois d'entrainement intensif, six Parthenaysiens ont décidés de tenter une aventure sportive entre amis : courir 42km au marathon du Mont St Michel. Pour certains d'entre eux, cela était une première expérience.

Le dimanche 26 Mai, Stéphane Huon, Emmanuel Boscher, Freddy Bazylewicz, Yann Henon et Mickael Monnier, coachés par Cédric Aubert (qui a déjà participé à de nombreuses courses ultra trail) étaient sur la ligne de départ, soutenus par leurs femmes et leurs enfants tout au long de la course.

Ce fut une épreuve pleine d'émotions, de plaisir et de souffrance. Leur corps a été soumis à rude épreuve durant 4h et plus de course.

«C'est une expérience forte, avec ses hauts et ses bas. Mais le faire avec des amis aide beaucoup pour le moral.» Au final, une expérience humaine et physique de haut vol pour nos coureurs.

Des jeunes qui s'investissent !

Je m'appelle Hugo, j'ai 16 ans je suis Parthenaisien. J'étudie en 1re bac pro ORGO (organisation réalisation des gros œuvres) au lycée Pierre Mendès France à Rennes. J'ai choisi de faire mon deuxième stage en maçonnerie à Parthenay-de-Bretagne, auprès de l'entreprise Buret, car j'étais intéressé par le projet de la construction de la médiathèque.

Je tiens à remercier mon maitre de stage et toute l'équipe pour leur accueil durant ces 3 semaines.

l'ADLTA en promenade

Jeudi 27 juin tous les habitants de Parthenay de Bretagne étaient conviés à une randonnée autour de l'étang de Bétineuc.

Une trentaine de personnes ont participé à cette marche, suivie d'un apéritif repas. Il y avait 3 circuits proposés 14km, 7km, ou 3km, comme cela chacun pouvait aller à son rythme. Après la randonnée, et à cause d'une très grande chaleur, un apéritif était proposé à tous ainsi qu'un repas fort apprécié (préparé par l'Assiette Gourmande).

L'après-midi a continué avec jeux de palets, parties de cartes et scrabble.

Le bureau remercie tous les participants, les chauffeurs et bénévoles, qui n'ont perdu personne en chemin, et vous propose de réfléchir à d'autres sorties.

Contact

Eliane Baudrier : 02 99 69 97 78

Anciens Combattants

Le 6 juillet, au concours de palets des Anciens Combattants, seulement huit joueurs se sont affrontés au concours individuel en matinée et vingt quatre équipes pour l'après-midi. Participation convivial de la part de tous les joueurs.

<u>Lauréats du matin</u>

1 - RICO 2 – DELION Loïc

3 – DUCLOS Dominique

<u>Lauréats du concours par équipe</u>

1 – DAUVERGNE Stéphane et TOXE Jason 2 – Joëlle et Benoît

3 – COULON Christèle et Florian 4 – RICHE Joseph et François

L'équipe la plus jeune, Newen BOSCHER et Corentin LE TUTOUR ont été récompensé par une coupe et une casquette.

Contact

Jean-marie Pinsault : 02 99 69 91 59

APE La Fontaine

Le dimanche 28 avril, était une journée chargée en évènements pour l'APE : la braderie sur le thème « enfants » a permis de faire de la place dans les placards des uns et de remplir le placard des autres !

Après la braderie, les enfants se sont ensuite déhanchés au tout premier Carnaboum ; ils étaient ravis de danser avec leurs plus beaux déguisements ! Un bon gâteau, une boisson, des bonbons…On recommence l'année prochaine !

Toute l'année nous avons fait des permanences afin d'accumuler le plus possible de journaux, papiers, publicités… pour remplir une benne PAPREC, et récolter de l'argent pour les enfants et projets de l'école. Ce fut une réussite : la benne a été remplie rapidement par les parents et les membres de l'APE. Nous renouvellerons cette opération dès la rentrée : gardons tous nos papiers afin de les remettre aux jours de permanence !

L'APE tient à remercier la mobilisation de tous ces bénévoles pour leur temps et leur investissement, les parents pour leur participation aux actions, et l'école pour son aide et son soutien.

Contact
Virginie Soltani : 02 99 69 08 33
tribusoltani@yahoo.fr

Crapautins

De nombreuses activités ont été réalisées lors de ce premier semestre 2019 : travaux manuels, loto, atelier cuisine… Les enfants des Crapautins ont, comme chaque année, fêté leur anniversaire lors d'une sortie à Woopi au mois de mars.

Merci à Laura et Thomas qui nous aide pour les enfants !
Viens nous rejoindre, il n'est pas trop tard !

Nous remercions chaleureusement Mr et Mme Robe qui nous ont une nouvelle fois gracieusement offert le muguet pour la vente du 1er mai. Un grand merci également aux Parthenaysiens qui nous l'ont acheté au nom des enfants des Crapautins.

Les Crapautins rouvriront leurs portes le mercredi 25 septembre 2019. L'Assemblée générale quant à elle aura lieu à cette même date à 17H dans la salle communale. Les inscriptions pour l'année 2019/2020 pourront être enregistrées dès cette date. La souscription trimestrielle sera inchangée soit 20€ par enfant. **Alors viens t'éclater avec nous !**

Contact
Valérie Lemoine : 02 99 69 93 38
Nathalie Lemoine : 02 99 59 35 16

P'tits Kids

Une fin d'année bien chargée aux P'tits kids !! Un totebag et une tasse personnalisée, tels ont été les objets durables décorés et offerts à l'occasion de la fête des mères et de pères ! Des enfants contents de faire un cadeau et des parents heureux !! L'année se termine par une sortie au parc ornithologique de Bruz, où l'ombre et la fraîcheur étaient très agréables ! Enfants et adultes ont pu observer les oiseaux avec beaucoup de curiosité !

Nous retrouverons nos petits bambins, le mardi 10 septembre à la salle communale pour de nouvelles activités.

Vous pouvez vous inscrire lors du forum des associations, le vendredi 6 septembre.

Contact
Isabelle Henon, Séverine Monnier
Alexandra Aubert : 02 99 69 19 52

Parthe'nez du vin

C'est avec beaucoup de plaisir que nous nous sommes retrouvés 4 fois en ce premier semestre, pour de belles découvertes variées, dans une ambiance toujours très conviviale. Après notre assemblée générale le 25 janvier, c'est une dégustation «pétillante» qui nous a rassemblés autour de bons petits plats et d'une galette des rois.

Le 22 mars, nous avons créé nos propres assemblages autour de 6 cépages blancs : Sauvignon, Chardonnay, Vermentino, Chenin, Muscat et Viognier.

Puis le 17 mai, nous avons re-découvert les grenaches, au cours d'une balade gustative dans différentes régions. Blanc, gris ou noir, nous avons dégusté des vins séduisants, produits par des viticulteurs passionnés.

Enfin, cette période s'est terminée le 28 juin sur une dégustation atypique de bières d'exception !

Blanche, IPA, IRS, NEIPA, Stout … nous avons découvert des styles très différents pour des accords inédits, de l'apéritif au dessert !

Ces soirées ont été animées par Anthony Tuil (cave des Tuileries à Saint-Gilles), Guillaume Margottin (cave A Cantina de Pacé) et Alain Mulet (cave à bière « chez Alain » rue Poullain Duparc et bar le « Sur mesure » rue de Robien à Rennes).

Les petits plats sont concoctés par Stéphane Bouvier, de l'Assiette Gourmande, qui travaille en lien avec les cavistes pour adapter au mieux les saveurs de ses mets aux vins proposés.

Contact
Adhésion : 12 euros pour l'année
Nicole Lécuyer : 06 85 43 04 65
nlkarukera@aol.fr

Soirée : 30 euros, repas compris
Didier Benoist : 06 32 78 43 86
didier.benoist@club-internet.fr

Systema

Nous avons poursuivi les cours hebdomadaires de Systema adultes les lundis soirs, dans la salle communale.

Les samedis 16 février et 2 mars, notre association a fait de nouvelles rencontres en participant à deux demies-journées autour du bien-être, organisées par l'association Papil'ongles Breizh.

La conférence « ***Le Systema, la self-défense venue du froid … pour retrouver la chaleur humaine*** » a été l'occasion pour nous de montrer toute la dimension humaine et positive de notre approche, ainsi que la pluralité d'une discipline riche et méconnue ! Self-défense ado / adulte, systema santé, systema parents-enfants… Il y'en a pour tous les goûts !

Le vendredi 12 avril, premier partenariat avec la MJC autour d'une découverte gratuite de 2 heures à destination des jeunes… Une expérience à renouveler avec plaisir en plus grand nombre !

Enfin, pour terminer l'année associative 2018 - 2019 sur une touche conviviale, le 8 juillet, chaque participant a été invité à venir partager une dernière heure de cours, suivie d'un pot de fin d'année. L'occasion de se souhaiter de bonnes vacances et de se retrouver à la rentrée prochaine !

Nous avons hâte de vous retrouver à la rentrée 2019 et espérons avoir l'opportunité de développer plus largement notre activité, notamment autour de la pratique du Systema-santé et du Systema parents-enfants.

Contact
06 35 38 58 97 - association.lts@gmail.com
https://associationlts.wixsite.com/libere-t-sens

P2B BADMINTON

Depuis novembre dernier, 3 équipes de P2B sont engagées dans le championnat interclub, avec différentes catégories de matchs : simple homme, simple dame, double homme, double dame et double mixte.

Des résultats satisfaisants pour les 2 équipes sénior mixte arrivées en milieu de classement. L'équipe hommes en division 1, quant à elle, après une année de transition, va repasser en division 2.

Moment important dans la vie du club : après le succès des deux éditions précédentes, P2B a organisé son 3ème tournoi sénior les 16 et 17 mars 2019. Il a vu une centaine de joueurs s'affronter sur deux jours. Il est d'ores et déjà prévu un 4ème tournoi l'année prochaine.

Pour finir, P2B a renouvelé pour sa 2ème année, l'opération Open Bad, en ouvrant ses portes tout le mois juin aux non licenciés. Plusieurs Parthenaisiens ont ainsi découvert l'activité badminton.

L'équipe hommes

L'équipe senior mixte D4

L'équipe senior mixte D5

Contact
Site Internet : http://p2bbadminton.fr
ou notre page Facebook :
https://www.facebook.com/P2BBadminton/

Le Centre de Loisirs Educatif

THÉMATIQUE DE L'ANNÉE : « L'ART ET LA MANIÈRE DE…. »

Cette thématique permet de développer des activités d'expression très variées, de favoriser la créativité et de permettre l'expérimentation ***«comment peut-on faire différemment ?»***

Les activités d'expression ont été proposées sous des formes variées comme le théâtre, l'improvisation et les mimes, de la danse et des jeux de motricité. De la création manuelle, des ateliers bricolage et bidouille avec l'utilisation d'objets de récupération pour créer, inventer, laisser aller son imaginaire. Les enfants ont découvert aussi de nouveaux jeux collectifs, sportifs et coopératifs. Nous sommes partis à la découverte des cinq sens, en testant les saveurs, les textures, en expérimentant des recettes sucrées salées et en y associant des épices.

Un atelier de découverte des techniques numériques a permis aussi aux plus grands de créer, et de monter un film d'animation. Ils ont aussi fait des prises vidéo, en vue de monter un court métrage.

Les vacances d'hiver et de printemps ont été axées sur la création du jardin en permaculture dans le cadre du projet centr'Aère. Les enfants ont pleinement expérimenté les modes de plantation et ont déjà pu gouter certaines productions, qui ont été préparées dans un gâteau pour le goûter. Le jardin est ouvert volontairement pour laisser le libre accès aux enfants et leurs parents.

Enfin, nous avons partagé nos valeurs de réduction des déchets et de recyclage avec le centre de loisirs Francas de Montgermont, au cours d'une journée en intercentre. Une sortie piscine et cinéma a également été proposée.

Retrouvez les infos pratiques sur le site :
https://www.parthenayclayesfrancas.com/

Nous recherchons des animateurs/trices pour les périodes des vacances ainsi que pour le mercredi alors n'hésitez pas à nous contacter !

Une charte centre A'ére a été signée mercredi 3 juillet par les élus des deux communes : Béatrice Millet pour Parthenay de Bretagne et Yvan Jaunet pour Clayes, ainsi que des représentants des Francas d'Ille et Vilaine : Céline Aubry, présidente des Francas d'Ille et Vilaine et Hélène Mahé directrice du centre de loisirs de Parthenay et Clayes.

« Un centre A'ére est un centre de loisirs éducatif, dont l'équipe éducative s'engage dans la prise en compte progressive, volontaire et pérenne des questions d'environnement et de développement durable ».

Dans le cadre de sa formation BPJEPS, Marie Dal Negro, animatrice au centre de loisirs, a coordonné ce projet avec de nombreuses actions menées avec les enfants, l'équipe et des partenaires : le jardin en permaculture ouvert à la population; la lutte contre le gaspillage en partenariat avec la MJC ; la visite du centre de tri ; des actions de récup' ; des balades d'observation et de découverte de la biodiversité.

MJC

PROJET GRAFF, PHASE 2

Le garage de la MJC est désormais plein de couleurs ! La suite du projet Graff, animé par Antoine Roué (Guedaone), a eu lieu pendant les vacances de Pâques ! Maïna, Julie, Manon, Louise, Mathis, Lucas, Axel et Hugo ont pu s'initier ou se perfectionner au Graffiti (motifs et lettrage) en peignant les deux derniers murs sur des tons verts et noirs ! Bravo à eux pour ce magnifique travail !

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉS

Une journée jeux de sociétés organisée par la MJC et la bibliothèque a eu lieu le samedi 9 février. Après une après midi à la bibliothèque, les jeunes de la MJC ont pris le relais en participant activement à la soirée avec la préparation d'un repas froid pour les participants et l'animation de jeux de sociétés. L'association «Borderlines Games » de Rennes est venu les soutenir avec 4 animateur-trice-s venus faire jouer une soixantaine de personnes de 4 à 70 ans environ dans la salle communale. Une réussite qui en appelle d'autres !

INITIATION AU CODAGE, VIE NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Animé par des jeunes volontaires en service civique de l'association UnisCité, cet atelier autour des questions numériques a réuni chaque mercredi de 14h30 à 15h30 de novembre à juin entre 6 et 15 jeunes de la MJC. Avec ou sans écran, ils ont pu s'initier aux bases du codage, participer à des débats sur la vie numérique ou l'intelligence artificielle avec des ateliers divers et variés.

Corentin, Galaad et Pierre-Gauthier ont su susciter la curiosité et l'intérêt de jeunes qui pour la plupart ont suivi la majorité des séances. Cette initiative est à développer à l'avenir à la MJC !

SÉJOUR ÉTÉ 2019

Le séjour 2019 de la MJC a eu lieu à Penvins sur la presqu'île de Rhuys ! 24 jeunes de 10 à 13 ans sont partis accompagnés des 4 animateur-trice-s pour 6 jours de camping, avec au menu des réjouissances, des sorties plage, de l'Accrobranches, des veillées, les joies de la vie de camp, une sortie dans le golfe du Morbihan sur l'île d'Arz, du Paddle ou du Kayak, la fête du vent et ses milliers de cerfs-volants. Une semaine riche en émotions, en apprentissages, en joies dont les jeunes garderont je l'espère d'excellents souvenirs !

CMJ

INSTALLATION DU CMJ

L'installation du CMJ a eu lieu le 4 mai en présence du maire, Alain FROGER.

Une première séance qui a permis de se présenter et d'élaborer un planning jusqu'en juillet, en fonction des souhaits de chacun, comme par exemple l'organisation de la matinée éco-citoyenne.

PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CMJ

Le mardi 4 juin, les membres du CMJ ont été invités à venir se présenter devant les élus du conseil municipal, ce qui a permis de faire un tour de table riche en partage.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 2019

Le dimanche 12 mai a eu lieu la commémoration du 8 mai en présence des nouveaux membres du CMJ. Après la lecture des noms inscrits sur le monument aux morts, ils ont déposé la gerbe en mémoire des parthenaisiens morts au combat.

JOURNÉE ÉCO-CITOYENNE

Tél. 02 99 69 91 53 • mail : mairie.parthenaybretagne@orange.fr
www.mairie-parthenay35.com
Retrouvez-nous sur notre page Parthenay de Bretagne